

RÉTRO SPECTIVE

n°5 mai 2013

2012

Le magazine municipal de Commercy



PATRIMOINE

Le point sur le projet
d'éco quartier



ÉDUCATION

Vers de nouveaux rythmes
scolaires en 2013

VIE ASSOCIATIVE

Forum des associations



Commercy

une ère nouvelle s'ouvre avec Safran

Accompagner et garantir

les résultats de vos travaux d'isolation



Système de mesure (SAVESYS) qui permet de suivre, en temps réels les paramètres thermiques et la qualité d'air d'une habitation.

Avec nos climats, le chauffage des habitations représente une part significative de la consommation. Les travaux d'isolation des logements représentent donc une voie de progrès importante. Pour autant, alors même que des aides spéciales existent sur notre territoire, peu de travaux de rénovations thermiques sont entrepris. En effet, entendre dire que ces travaux permettent une réelle diminution de la dépense de chauffage, une amélioration du confort, voire même une certaine rentabilité est une chose. Se lancer dans la réalisation de ces travaux en est une autre. Quels travaux réaliser, à qui les confier, comment faire les dossiers de

subvention, quels résultats escompter, quel retour sur investissement, comment s'assurer que les travaux seront bien faits ? C'est ce constat qui a incité la commune de Commercy à s'engager, début 2011, avec EDF dans la réflexion sur la création d'une structure permettant d'accompagner les habitants du territoire dans leurs travaux d'isolation. En février 2012 naissait donc la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Savecom (Société pour l'avenir énergétique de Commercy).

Une vingtaine de logements à l'étude

Savecom propose un service global d'accompagnement des travaux de rénovation thermique : diagnostic thermique précis du logement, pré-

Débat national sur la transition énergétique, débat sur l'enfouissement de déchets radioactifs à Bure... L'énergie est au cœur de l'actualité en 2013. Au-delà de la question importante de la part de chaque source d'énergie dans notre consommation à venir, la plupart des acteurs du débat s'accordent sur l'importance des économies d'énergie.

conisation de travaux en fonction des capacités de financement, des subventions mobilisables, des économies à réaliser et du devenir de la maison, publication d'un appel à devis auprès des groupements d'artisans du territoire, réalisation du dossier de subvention – financement. Mais également la signature d'un contrat de travaux, signature d'un contrat de performance énergétique (Savecom garantit les économies à réaliser et s'engage au remboursement de la différence si elles n'étaient pas atteintes), suivi et contrôle des travaux (réunions de chantier, caméra thermique, tests d'étanchéité), l'installation d'un dispositif de mesure (sondes internes, externes, compteurs de calories, contrôle du CO₂) pour permettre à l'habitant de contrôler la consommation en fonction des objectifs. La première année a per-



Tests de fonctionnement d'une VMC dans une habitation rénovée par Savecom à Lérouvville.



mis d'affiner le dispositif et de le confronter au terrain sur trois chantiers. Ce premier hiver a permis de vérifier que les économies promises sont réelles. L'année 2013 est celle de la montée en charge : une vingtaine de logements sont actuellement à l'étude sur l'ensemble de la Codecom. Objectif : une cinquantaine pour fin 2014.

Un fonctionnement coopératif

Appuis techniques auprès du propriétaire et des artisans, sécurisation de la relation client fournisseur, objectivation des travaux : c'est sa structure, société coopérative d'intérêt collectif, qui permet à Savecom de jouer ce rôle de tiers de confiance. Chaque acteur du dispositif possède une partie du capital. EDF, pour moitié, dans le cadre de l'accompagnement du laboratoire de Bure, de son rôle de service public et ses obligations de producteur d'énergie. Les collectivités territoriales (Ville et Codecom, aidée par le conseil général) en ont apporté 20 %, limite maximale admise dans une SCIC. Les artisans for-

més en groupements d'entreprises, des acteurs économiques de la rénovation thermique ont également pris une part significative du capital. Les propriétaires et les salariés disposent aussi chacun au moins d'une part sociale. Le fonctionnement est coopératif, c'est-à-dire que chaque voix a la même importance, sans référence à la part de capital qu'elle porte. La présidence est assurée par le maire adjoint, qui veille au respect de l'intérêt général. Au-delà du service rendu aux citoyens, le développement de travaux d'isolation sur le territoire participe à son développement économique et à la montée en compétence des artisans sur ces questions d'avenir.

Site internet :

www.savecom-commercy.fr

Quelques chiffres

En fonction de l'état initial du logement, les travaux peuvent permettre une division par quatre de la facture de chauffage. Une partie des aides disponibles (EDF) sont hors conditions de ressource, elles permettent d'atteindre 20 % d'un bouquet complet de travaux. Elles sont complétées par le crédit d'impôt. D'autres aides (Anah, Département) sont sous condition de ressources. Elles permettent par exemple, pour un couple avec deux enfants justifiant d'un revenu inférieur à 37 000 € par an (ou pour un logement à louer) d'atteindre 70 % des travaux. Avec le prêt à taux zéro en complément, les économies réalisées peuvent alors couvrir le remboursement de l'emprunt.